

Nantes, le 27 Février 2017

Aéroport du Grand Ouest : les collectivités préparent le transfert et relancent les études sur les dessertes en transport en commun

Les 20 collectivités soutenant le transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame des Landes ont tenu ce jour **un comité syndical**.

Elles ont pris acte de la **réponse de La France à la Commission européenne** afin de clore le précontentieux et attendent sereinement la réponse de Bruxelles qui va intervenir dans les toutes prochaines semaines. Les collectivités ont unanimement appelé à **l'évacuation des occupants illégaux et au début des travaux** dès que l'Europe aura clos cette procédure comme s'y est engagé le gouvernement. « *L'attente de cette évacuation n'a que trop duré. Il est temps que cesse cette violence aux portes de Nantes qui s'est encore illustrée ce week-end par un blocage de la route de Rennes revendiqué par les Zadistes* » dénonce Bruno Retailleau, Président du SMA appelant sans plus tarder à « **faire exécuter les décisions de justice** ».

Les collectivités ont par ailleurs pris acte de l'engagement du processus de prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique et écriront au Premier ministre dans les jours qui viennent pour être étroitement associées à cette démarche.

Elles ont également voté le budget primitif du Syndicat Mixte Aéroportuaire qui prévoit notamment :

- La préparation de la renégociation du contrat de concession entre l'Etat et AGO à travers un **accompagnement juridique et financier** car les collectivités ne souhaitent pas être spectatrices de cette renégociation mais bien parties prenantes.
- **La relance des études sur les dessertes en transport en commun** afin d'étudier les conséquences des nouvelles dispositions règlementaires et législatives sur le schéma d'accessibilité voté en 2013 et préparer dès à présent les **futures liaisons qui devront être opérationnelles à l'ouverture de l'Aéroport** afin de répondre aux attentes et aux besoins de l'ensemble des habitants du Grand Ouest.

Pour Bruno Retailleau : « *Le transfert a été longuement préparé depuis 15 ans, soutenu par 20 collectivités, validé par 178 décisions judiciaires et conforté par le vote de 500 000 électeurs dont 55% favorables. Nous sommes unanimes à ne rien céder sur ce dossier et appeler au plus vite à l'évacuation des occupants illégaux et au début des travaux car ce transfert est inéluctable. Il est donc de notre responsabilité d'anticiper une desserte adaptée en transport en commun dès l'ouverture de l'aéroport* ».

***Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :**

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire-Atlantique**, Ille et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Loire Métropole / Communautés de Communes : Estuaire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas des Bois, Région de Blain, Région de Nozay, Pays de Redon, Chateaubriant - Derval.